

# Le Patriote

## Des Pyrénées

## ABONNEMENTS

Pau, Département et Limiteurs.....	Un an. 12 fr. Six mois. 7 fr. Trois mois. 5 fr.
Autres Départements et Colonies.....	— 16 fr. — 9 fr. — 6 fr.
Etranger.....	— 28 fr. — 18 fr. — 8 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance : Ils sont encaissés aux frais de l'Abonnement.

## La foi jurée

Dans la séance historique du Parlement grec, M. Venizelos a dit un grand mot : « Les grandes puissances peuvent ne pas tenir compte de leurs engagements ; les peuples se déshonorent si elles ne tiennent pas les leurs. »

Ces paroles sont dures pour les grandes puissances. Sache donc M. Venizelos à vouloir parler non pas en théorie mais en fait.

Si, dans l'immense conflit qui met l'Europe en feu, les petites puissances n'ont pas été les seules à faire tout leur devoir, deux d'entre elles au moins ont su le faire à l'étonnement de la Belgique et la Serbie.

De la première nous connaissons l'histoire. La seconde n'a pas donné un moins bel exemple de fidélité à la parole jurée.

En faisant connaître l'autre jour, le sens du traité d'alliance entre la Serbie, M. Venizelos s'est exposé aux critiques. Quand il a déclaré que l'heure fut sur le point de déclarer la guerre à la Turquie, il a causé des réactions. Les puissances, elle sollicitaient de l'aide contre la Serbie. Celle-ci répondit qu'il malgrâce l'épuisement de deux guerres successives, elle ferait face à ses engagements de défendre la Grèce contre toute attaque.

Voilà ce que le roi de Grèce a trouvé trop dur d'imiter. Il en résultera pour lui probablement de honte et, très probablement, peu de profit.

Cette attitude cause, tout d'abord, un sentiment de débâcle. L'ennemi et l'indignation. Nous n'avons pas de paroles et, pour notre part, nous nous trouvons à refuser les grandes puissances de toute suspicion à cet égard.

Le geste du roi Constantin, à ce point de vue, nous semble toujours répugnant. Je crois, la chère, les traditions historiques se gênent que la Grèce marche à nos côtés pour la défense de la fable royalement attaquée.

On ne le veut pas. Non tirez pas trop de mauvais préjugés. La Grèce — jusqu'à nouvel ordre — se sent neutre. Acceptez-le, fait de main. Il nous paraît impossible, toutefois, qu'en le roi allât plus loin, et, au contraire, son pays dans une alliance avec la Bulgarie. Il y jouerait son rôle, peut-être sa vie.

Nous profiterons donc de la situation, qui est loin d'être défavorable. Nos troupes sont en Serbie, se battant avec celles de l'Angleterre, et elles sont déjà disposées à suivre l'Asie du Sud. De leur côté, les Russes ont débarqué à Varna. La Bulgarie se tient à l'ouest, et si elle combattra gaiement la liberté de nos mouvements.

C'est une grosse aventure pour les Autrichiens-Allemands que de se lancer, à travers la péninsule, vers le passage décevant du Bosphore. Nous aurons peut-être un peu plus de mal, mais ce qui doit se faire se fera.

F. BUTET

## Mon chagrin

Notre excellent collaborateur Alexandre Hépp, dit le « Figaro », qui, depuis bientôt six mois, sur la lancée de la Guerre et l'ami personnel de son roi, nous narre cet émouvant article :

« Je ne peux plus faire le chagrin profond d'un cœur français. Il me faut abonder dans des souvenirs anciens, honorables pourtant, et chers, et me défendre contre eux.

Qui cela pourrait être vrai ? Est-ce possible ? Cette Bulgarie que, pendant des années, j'ai appris à connaître et à aimer, serait maintenant pour moi comme une terre étrangère ?...

Le cruel chagrin que j'éprouve à cette incroyable nouvelle n'étonnera pas ceux qui me connaissent. Il n'étonnera pas non plus, j'en suis certain, celui qui pour moi était toute la Bulgarie. Et, si je ne l'éprouvais pas, jusqu'à la révolte, le premier, j'en suis certain aussi, il me jugerait indigne de la bienveillance, je n'ose dire de la confiance et supérieure amitié qu'il me témoigne toujours.

D'ailleurs, il le sait bien : si, mieux peut-être qu'un autre, et avec une constance que l'ironie même n'épargne point, j'ai pu dire souvent ce que longtemps fut mon œuvre ; si je me suis composé, alors que cette originalité n'était pas sans quelque mérite, à vouloir la justice pour sa longue patience d'éducateur et sa foi dans un avenir de génération noble, c'est qu'en réalité, pour moi, dans cette œuvre-là, il y avait encore et toujours de la France, et qu'en se souvenant lointain pensait, agissait, ordonnait, charmait, un prince français. Non, jamais, si loin, tandis que perdrait maître le Balkan terrifié et doux, tragique et embaumé, je ne me senti éloigner un rien d'histoire, de patrie, de respect ému, semblait me rattacher à ce grand et élégant palais, au fond duquel, vivantes et protectrices, se naissaient toujours toutes les trois fleurs de la famille des Princes petits-fils de Louis

Alexandre Hépp.

## Dans les Balkans

## UNE NOTE OFFICIELLE BULGARE

Le gouvernement de Sofia publie le communiqué officiel suivant, que nous résumons hier en dernière heure :

« Lundi, entre quatre et six heures de l'après-midi, le président du conseil a reçu la visite des représentants de la Russie, de la France et de la Grande-Bretagne : les deux premiers lui ont remis des Notes, non identiques, à caractère d'neutralité, par lesquelles, donnant une interprétation forcée à la neutralité armée qu'a proclamée la Bulgarie et à l'objectif de la mobilisation bulgare, ils insistent, sous la menace d'une rupture des relations diplomatiques, pour que la Bulgarie rompe ouverte devant le défi de vingt-quatre heures ses rapports avec les puissances centrales et renvoie les officiers allemands et autrichiens soi-disant présents dans les états-majors des différentes armées bulgares. Le représentant de la Grande-Bretagne a remis une courte Note verbale où il déclare que la Grande-Bretagne rompra ses relations avec la Bulgarie si des hostilités étaient dans les Balkans du fait de la mobilisation bulgare. Par suite d'une absence d'instructions, le représentant de l'Italie ne s'est pas encore joint à cette déclaration de ses collègues.

Le gouvernement bulgare remettra aujourd'hui aux représentants trois Notes, également non identiques, où il exprimera déterminé l'opposition de la neutralité armée de la Bulgarie, tout en menaçant les dangers qui peuvent surgir de ce nouvel entouragement dont les Serbes. Rejetant énergiquement l'accusation relative à une présumée présence d'officiers allemands et autrichiens dans l'armée bulgare, il déclarera ne pouvoir chasser des officiers qui n'existent pas.

« En même temps, le gouvernement remettra sa réponse aux deux Notes précédentes des puissances de l'Entente, de quoi les représentants ont été prévenus par l'envoyé du ministère de France.

« Le gouvernement bulgare projette la publication d'un Livre Vert sur les conversations et négociations poursuivies avec les puissances de la Quadruple-Entente. »

## REPRÉSENTE AU COMMUNIQUE BULGARE

Paris, 7 octobre.

En réponse au communiqué officiel bulgare, on communique la note officieuse suivante :

« Le gouvernement bulgare vient de publier, sous la date du 5 octobre, un communiqué officiel télégraphié à Paris par l'Agence bulgare et dont les assertions ne correspondent pas toujours à la réalité.

« En pointe, exacte de la déclaration remise à M. Bulakovitch par le ministre de France à Sofia se lit cette phrase par laquelle on a Viva la France ! et qui qualifie en effet l'hostilité plus grande que jamais, et qui détermine de ce document dont voici les termes :

« Le ministre de notre gouvernement, le ministre de France est chargé de faire connaître au gouvernement royal que le gouvernement de la République n'autorise pas toujours à la réalité.

« En pointe, exacte de la déclaration remise à M. Bulakovitch par le ministre de France à Sofia se lit cette phrase par laquelle on a Viva la France ! et qui qualifie en effet l'hostilité plus grande que jamais, et qui détermine de ce document dont voici les termes :

« Le ministre de notre gouvernement, le ministre de France est chargé de faire connaître au gouvernement royal que le gouvernement de la République n'autorise pas toujours à la réalité.

« Quant à la réponse du gouvernement bulgare à la note des puissances alliées du 1/14 septembre, dont le communiqué officiel bulgare du 5 octobre annonce l'envoi aux ministres alliés, elle était dépourvue d'obligation, étant postérieure à la déclaration de caducité des propositions de l'Entente à la Bulgarie, déclaration faite par le ministre de la République le 4 octobre dans l'après-midi.

« Au reste, par sa réponse trop tardive, le président du conseil bulgare ne formule encore que des demandes d'éclaircissements et ne se prononce pas sur le fond de la question.

« Les représentants à Sofia de tous les gouvernements alliés ont d'ailleurs observé une attitude absolument analogue et qui comportait les mêmes sanctions. »

## L'ACCORD BULGARO-ALLEMAND

Salonique, 7 octobre.

D'après le journal bulgare « Kambala », organe de la propagande allemande, les conditions de l'accord conclu entre l'Allemagne et la Bulgarie seraient les suivantes :

Le Bulgarie doit mettre à la disposition des armées allemandes son réseau de chemin de fer et parer à leurs besoins ; elle doit attaquer la Serbie pendant qu'une force allemande de 300.000 hommes l'attaquera par le Nord.

En cas d'intervention roumaine, l'Allemagne serait tenue d'envoyer contre la Roumanie une nouvelle force de 300.000 hommes.

La Bulgarie recevrait comme prix son concours la Macédoine bulgare et la Macédoine serbe ; elle sera aussi laissée libre de régler dans l'avenir ses comptes avec la Grèce.

## LA POLITIQUE RUSSE

## DANS LES BALKANS

Pétrograd, 7 octobre.

Le « Messager officiel » publie un long communiqué où il expose avec détails toutes les négociations que le gouvernement russe a poursuivies avec la Bulgarie depuis le début de la confédération européenne jusqu'à la rupture russo-bulgare. Le communiqué présente une énumération de faits déjà connus. Il débute par ces mots :

« Dans la guerre mondiale où la Russie est entrée avec ses alliés pour sauver l'indépendance des nations des tentatives de l'Allemagne, le gouvernement impérial n'a visé qu'un seul but : celui du triomphe final de la cause. Pendant toute la période de la guerre déjà écoulée, la diplomatie russe a choisi ou modifié ses méthodes conformément au but posé. Dans ces conditions, la politique balkanique de la Russie a tendu naturellement à la création d'un bloc balkanique qui faciliterait la défaite de la coalition germano-autro-turque.

Mon chagrin me permet, que dis-je ?

Il me presse de vous dire à cette heure toutes ces choses. Je vous l'offre comme une veine et triste fleur sur quelque chose qui finit. Il oblige tout ce que j'avais espéré n'aude pour toujours. Il est pour moi comme la raison de jours qui furent privilégiés et envies. Mais je ne lui en veux point, car il me fait éprouver que la patrie passe avant tout.

Alexandre Hépp.

LES ANNONCES SONT REQUES I  
A PARIS, & l'Agence HAVAS, 8, Place de la BOURSE, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ,  
10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS  
A PAU, aux Bureaux du Journal.

L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière.

Annonces Judiciaires..... 0.20 la ligne  
Annonces Commerciales..... 0.30  
Réclames..... 0.60

Les insertions ne sont admises que sous réserves

PUBLICITÉ  
Fais divers..... 1.00 la ligne  
Chronique Sociale..... 1.50  
Echos..... 2.00

Les inscriptions ne sont admises que sous réserves

canonade à laquelle nous avons efficacement répondu.

DANS LES VOSGES. Nous avons dispersé une forte reconnaissance allemande qui se portait à l'attaque d'un de nos postes, à l'est de la vallée de Sondernach.

Un de nos avions a mitraillé cet après-midi, EN CHAMPAGNE, un ballon captif qui est tombé en flammes dans les lignes ennemis.

Vendredi soir

Paris, 8 octobre, soir.

AU NORD D'ARRAS. La canonade s'est poursuivie de part et d'autre, au cours de la nuit, vers Souchez et ses abords, ainsi que dans le secteur côte 140, la Folie.

Assez grande activité d'artillerie également de l'artillerie ennemie, avec riposte de la partie de Juvincourt et incendie de la gare de Guignicourt.

EN CHAMPAGNE. Les Allemands ont prononcé, au cours de la journée, deux contre-attaques contre nos positions à l'est de la ferme de Navarin. Elles ont été toutes deux repoussées.

L'ennemi a subi des pertes sérieuses.

Combats à coups de bombes et de grenades en ARGONNE, à la Fille-Morte et à la Haute-Chevauchée.

ENTRE ARGONNE ET MEUSE. Une de nos mines a bouleversé au bois de Malancourt des travaux de sape de l'ennemi.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU VENDREDI 8 OCTOBRE

## Vendredi matin

Paris, vendredi matin.  
Bombardement violent et réciproque aux environs de NIEUPORT et dans le secteur HETZAS-STEENSTRAETE.

Même activité d'artillerie de part et d'autre.

Nous avons légèrement progressé au sud de THELUS, près de la route d'Arras à Lille.

Un coup de main, tenté par l'ennemi sur un de nos postes avancés près de POPINCOURT, au sud de ROYE, a complètement échoué.

SUR L'ALSACE. Nos batteries ont provoqué par leur feu deux très violentes explosions, dans les lignes ennemis, dans la région de Juvincourt et incendié la gare de Guignicourt.

EN CHAMPAGNE. Les Allemands ont prononcé, au cours de la journée, deux contre-attaques contre nos positions à l'est de la ferme de Navarin. Elles ont été toutes deux repoussées.

L'ennemi a subi des pertes sérieuses.

Combats à coups de bombes et de grenades en ARGONNE, à la Fille-Morte et à la Haute-Chevauchée.

ENTRE ARGONNE ET MEUSE. Une de nos mines a bouleversé au bois de Malancourt des travaux de sape de l'ennemi.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Lire la Dernière Heure en 2<sup>e</sup> Page

## Sur le Front

## LES PERTES ALLEMANDES EN CHAMPAGNE ET EN ARTOIS

Paris, 7 octobre.

D'après une note officielle de Berlin, les pertes allemandes dans les combats de Champagne et d'Artois n'auraient pas dépassé 35.000 hommes ! L'Agence Wolff n'a pas songé qu'une semblable affirmation appelerait immédiatement une observation par l'opposition et s'inscrirait parmi les partisans de la politique de son oncle Delyannis, politicien qui fut caractérisé par la revendication de tous les territoires grecs sous le joug musulman.

Ensuite, il fut député par la province de Kastri, en remplacement de son père. Invalidé parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la Constitution, il fut réélu et de nouveau invalidé.

Il vota, alors en France et en Angleterre où il fit des études supérieures.

En 1886, il était élu à la Chambre des députés et s'inscrivit parmi les partisans de la politique de son oncle Delyannis, politique qui fut caractérisée par la revendication de tous les territoires grecs sous le joug musulman.

À la suite d'une démonstration navale de l'Europe — (où seule la France ne prit pas part) — pour faire reculer la Grèce qui voulait reprendre la Turquie,

avance de nos fantassins, qui se trouvent maintenant au centre la plus importante de la deuxième position allemande.

#### LE TROISIÈME FILS DU GÉNÉRAL DE CASTELNAU A ÉTÉ TUÉ

Paris, 7 octobre.  
Le général de Castelnau, qui avait déjà deux de ses fils tués à l'ennemi, vient d'être de nouveau cruellement frappé. Un troisième de ses fils, le sous-lieutenant Charles-Hugues de Castelnau, a été mortellement blessé au cours d'un récent combat en Artois.

Un moment où il fut appelé à combattre sur les champs de bataille, le sous-lieutenant Hugues de Castelnau appartenait depuis un an à l'Ecole polytechnique. Le sous-lieutenant de Castelnau a été décoré, avant de mourir, de la Légion d'honneur.

#### DEPUTE ELESSE

Paris, 7 octobre.  
M. de Monti de Rèze, député de la première circonscription de Laval, ancien officier de cavalerie, a été blessé au cours des derniers combats. Il a reçu un éclat d'obus dans une cuisse.

#### CE QUI FORGA L'ALSACE A ATERRIR

Zurich, 7 octobre.  
On apprend de source allemande que le dirigeable "Alsace" fut atteint par un coup de canon, ce qui l'obligea à atterrir dans un bois, au sud de Reichenbach.

#### Autour de la Guerre

##### M. ALBERT THOMAS A LONDRES Un discours du Sous-Secrétaire d'Etat français.

Londres, 7 octobre.  
M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, ayant de rapporter pour Paris, a prononcé un discours au ministère des Finances, devant les deux chambres.

Le Hirschauer, qui présidait la réunion, a salué la bienvenue à M. Albert Thomas, et a remercié de l'avoir accompagné en France. L'assurance que, de son côté, le comité d'union accordait toute assistance à faire accéder le prochain à ses réalisations.

M. Albert Thomas a longuement décrété les usages français ont accepté depuis l'ouverture de la guerre, et qu'il assurera que nientront les vices, persécutions qu'ils travaillent pour empêcher l'heure futur du monde.

De nombreuses questions ont ensuite été posées à M. Thomas.

M. Hirschauer et ses collègues transmirent au vice-roi anglais les explications de M. Albert Thomas pour qu'il puisse prendre la même détermination que les autres français.

##### Déclarations de M. Albert Thomas

Le 1er octobre.  
Après son départ, M. Albert Thomas a fait un résumé du "Times" et la déclaration suivante :

La communication entre mon ministère et le ministère de M. Lloyd George devait être plus intime. Nous avons donc pris une rencontre. Nous avons examiné les questions à un point de vue pratique. Nous nous sommes également interrogés sur la situation d'une façon pratique et nous avons pris des décisions de la plus grande importance pour le développement de la guerre.

Le rapporteur fait ressortir l'importance morale de cet emprunt qui, pour la première fois, est fait au nom de deux grands peuples alliés. (Applaudissements).

M. Ribot ajoute que c'est la 1<sup>re</sup> événement historique dont les difficultés ont été vaincues en 1914. Nous avons également de nombreux succès en Amérique. L'opinion a été assez compliquée par les événements américains. D'autre part, le ministère tenta de ramener les deux députés qui ont fait cette belle œuvre. (Applaudissements).

La discussion immédiate est ordonnée et le projet adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion des diverses propositions relatives aux allocations, mais M. Breton, président de la commission d'assurances et de prévoyance, demande que les régions entrent tout pouvoir pour régler les cas d'espèce que l'application de ces dispositions peut entraîner.

On discute ensuite la question de l'achat des matières marchandes à l'étranger. Une vive discussion se produit. MM. Illés, Boissinot, Biennamé, Cornier, Ribet, Bureau, interviennent dans le débat. Finalement, le projet est renvoyé à la commission communale qui nous permettra d'utiliser entièrement les ressources des deux pays. Nous avons obtenu chaque état dans un esprit mutuel de sympathie et de confiance qui en rendra plus facile la solution.

##### LES INITIATIVES DU SAINT SIEGE

Le "Observateur Romano" revient que le pape Pie XI a été accueilli au Saint-Siège par l'initiative italienne, décernant à Pie XI un présent.

Pie XI a proposé au gouvernement belge d'organiser un armistice pour la paix du 2 novembre, en compensation des trépassées. Cette proposition n'a pas été faite, ne put donc être reçue comme le prévoit.

Le "Observateur" remarque également que le fait que le gouvernement anglais ait décidé de considérer comme impraticable l'hospitalisation en Suisse des prisonniers malades a suscité des protestations de la part des prisonniers allemands se trouvant en Angleterre et peut-être des prisonniers anglais se trouvant en Allemagne, mais n'empêche pas l'hospitalisation des prisonniers français et belges se trouvant en Allemagne et celle des prisonniers allemands se trouvant en France.

Le lieutenant-colonel lord Crichton-Stuart est le cinquième membre du Parlement anglais qui vient de tomber au champ d'honneur.

M. Rudyard Kipling, le grand poète anglais qui glorifie notre pays, il y a trois ans, en des strophes d'une admirable inspiration, vient d'être doucementement frappé dans ses affections les plus vives : son fils unique a été tué dans un des derniers engagements, à l'âge de 18 ans.

Le Président de la République, accompagné du ministre de la guerre, s'est rendu aux environs de Gonesse pour remettre les drapés aux deux régiments de formation nouvelle, le 22<sup>e</sup> et le 23<sup>e</sup> d'infanterie territoriale. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie.

##### MESSE ANNIVERSAIRE DU COMTE ALBERT DE MUN

Jeudi matin, à Paris, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, a été célébré, par les soins de la famille, un service anniversaire à la mémoire du comte Albert de Mun.

Le deuil était conduit par le lieutenant-chasseur Fernand de Mun, en l'absence des lieutenants Bertrand et Henri de Mun, retenu au front, fils du défunt ; le comte Terney, son beau-frère ; le marquis de Mun ; le lieutenant Gabriel de Mun ; le marquis de Pomerée, député de la Seine Inférieure, etc.

La reine Nathalie de Serbie était au premier rang de l'assistance.

Parmi celles-ci, fort empressées et nombreuses : M. Louis Berthoin, général Pau, M. Maurice Barrès, comte d'Haussonville, marquis de Ségur, comte Adrien de Montebello, de nombreux personnalités du Parlement, les représentants d'ordres religieux, de cercles ouvriers, des délégations de steurs et d'orphelinates, la rédaction de l'"Ecole de Paris", etc., etc.

##### LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Il est constitué, au ministère de l'Agriculture, pendant la durée de la guerre, une commission mixte de la main-d'œuvre agricole chargée d'étudier les questions se rattachant à l'emploi de la main-d'œuvre militaire pour les travaux de la terre et d'une manière générale, au concours prêté à l'agriculture par les hommes présents sous les drapés.

## Chambre des Députés

Séance du 7 octobre

La séance est ouverte à 8 h. 20, sous la présidence de M. Deschanel.

#### L'emprunt franco-anglais

M. Ribot dépose le projet de loi sur l'emprunt franco-anglais de 500 millions de dollars aux Etats-Unis.

L'urgence est déclarée.

Voici le texte du projet de loi :

La France et l'Angleterre s'étant entendues pour émettre conjointement un emprunt aux Etats-Unis, des délégués des deux pays ont été envoyés à New-York afin de conclure les arrangements nécessaires. Les pourparlers, favorisés par un vif mouvement de l'opinion publique, ont abouti à la formation d'un puissant syndicat qui se charge de l'émission de l'emprunt. Le montant de cet emprunt est de 500 millions de dollars. Les obligations à émettre, au nom et sous la garde de la France et de la Grande-Bretagne sont renvoyées à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le comité international de la Croix-Rouge à Genève croit devoir communiquer cet ordre de service aux familles françaises.

Dès à présent, il ouvre une enquête à Wahn pour avoir confirmation de ces dispositions.

prisonniers de guerre blessés ou malades dans les lazarets ou retenus par des travailleurs dans les territoires occupés et qui n'ont pas encore été attribués à un camp de prisonniers de guerre.

Les envois pour les prisonniers doivent porter que l'adresse du camp principal, à l'exclusion donc de toute indication de localités en Belgique ou en France.

Le comité international de la Croix-Rouge à Genève croit devoir communiquer cet ordre de service aux familles françaises.

Dès à présent, il ouvre une enquête à Wahn pour avoir confirmation de ces dispositions.

#### LES PRISONNIERS DU CAMP DE NEUNKIRCHEN

Le comité international de la Croix-Rouge de Genève communique la note suivante :

À la date du 29 septembre, le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Neunkirchen communique au comité international de la Croix-Rouge que tous les prisonniers français évacués de ce camp annexé ont été renvoyés à leur camp principal, mais que ceux qui avaient été émis dans les deux camps de Minden I et II ont été transférés aux Etats-Unis.

Le commandant du camp de Ne